Le gouvernement du Canada craint fort que ces mesures ne constituent de nouvelles violations graves des droits fondamentaux des Sud-Africains et ne rendent encore plus lointaine la perspective de négociations en vue de la mise en place d'un gouvernement non racial et représentatif.

M. Clark a exprimé son soulagement devant la décision de l'Afrique du Sud d'accorder un sursis d'un mois aux "Six de Sharpeville" afin de permettre un nouvel examen du dossier.

M. Clark espère que, quelle qu'en soit l'issue, les "Six de Shapeville" ne seront pas exécutés.